

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Type de procédure : Marché à procédure adaptée restreinte

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Terres de Loire Habitat - OPH 41.

Correspondant : représenté par M. LEBERT Denis le directeur général de Terres de Loire Habitat, 18 Avenue de l'Europe - CS 64314 41043 Blois Cedex, tél. : 02-54-52-29-51, télécopieur : 02-54-42-92-32, courriel : marches-publics@tdlh.fr adresse internet : <http://www.terresdeloirehabitat.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info> (AWS)

OBJET : Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction pour la Construction de 10 logements locatifs individuels sociaux – Rue du Gris d'Aunis – ZAC des Sables à Naveil (41100).

Type de marché services

Lieu d'exécution : Loir-et-Cher

Critères d'attribution retenus:

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Prix (montant des honoraires): 40 %
- Note d'intention portant sur la qualité des propositions techniques et architecturales (60%) décomposée comme suit :
 - Prise en compte des exigences de la charte départementale de l'habitat regroupé : 20 %
 - Prise en compte des exigences du cahier des charges TDLH pour l'ensemble des logements et notamment la durabilité et la facilité d'entretien des logements : 20 %
 - Qualité architecturale et intégration du projet dans son environnement, respect des règles d'urbanisme : 20 %

Lot unique : Groupement retenu pour 105 930.00 € HT :

- C+O LOIRE ARCHITECTES 1 impasse du Palais 37000 TOURS (mandataire)
- ANATECH 285 rue Giraudeau - 37000 Tours
- VBE INGENIERIE : 1 impasse du Palais, Le Hq - 37000 Tours
- ELLEKO :4 allée Rolland Pilain Zi du Menneton - 37000 Tours

Classification CPV : 71200000 (Service Architecte)

Date de choix du marché : 01/03/2022

Date de notification du marché : 14/03/2022

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/03/2022

Les marchés sont consultables sur rendez-vous au siège de TERRES DE LOIRE HABITAT, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 dans le respect des secrets protégés par la loi.